

ABREGÉ DE METHODOLOGIES

appliqué à l'EVALUATION des EPREUVES INTEGREES de la section CADRES DE SANTE de l'IEPSCF de Tournai

Ces quelques notes ne peuvent commencer sans vous remercier de votre précieuse et indispensable collaboration à l'évaluation des épreuves intégrées (EI) de la section cadres de santé de notre établissement. Vous avez accepté de lire et d'évaluer un travail servant, au décours d'une formation, à certifier l'acquisition de certaines connaissances et compétences et donc de diplômer un étudiant. Dans ce document laissé à votre discrétion, nous vous donnons quelques aspects pratiques, les critères d'évaluation ainsi qu'un aperçu des acquis méthodologiques de nos étudiants :

[Comment se déroule la séance ?](#)

[Comment participer à l'évaluation ?](#)

[De quoi dispose l'étudiant pour y parvenir ?](#)

Comment se déroule cette séance en votre compagnie ?

Au jour et à l'heure prévus, vous êtes attendu comme membre du Jury et vous prendrez place devant, face à l'étudiant qui présente puis soutient son épreuve intégrée, communément appelée TFE - pour travail de fin d'études. Après une brève introduction par le lecteur interne, l'étudiant prend la parole pour présenter son travail dans un délai imparti de 15 minutes. Ensuite, la soutenance proprement dite ou débat prend le relais. Vous aurez, en tant qu'invité, à intervenir le premier en donnant vos commentaires, en posant un certain nombre de questions à l'étudiant afin de juger de ces capacités. Les autres membres du Jury interviendront ensuite.

La dernière étape de cette séance est la délibération. L'étudiant et le public quittent le local et le Jury décide du niveau à attribuer à l'étudiant. Nous l'évoquons en détail dans le point suivant. Une fois accordé, le Jury se rend au secrétariat afin d'établir le procès-verbal et, le cas échéant, l'attestation de réussite et le diplôme. Votre signature sera demandée sur ces documents. La décision¹ est transmise à l'étudiant et non son niveau (note).

Comment participer à l'évaluation ?

Les critères d'évaluation sont présentés en annexe de ce document. Pour votre travail d'évaluation, nous vous laissons quelques recommandations. D'abord, c'est votre avis de professionnel de l'encadrement que nous attendons. Tout en respectant les acquis d'apprentissage listés plus loin, nous vous demandons d'utiliser votre système de valeurs. Nous vous invitons à évaluer le travail

¹ Réussite, ajournement ou échec.

écrit avant la présentation en relevant par écrit, à l'aide d'un [fichier](#) comme présenté en page suivante, vos questions et commentaires. Vous aurez la possibilité de poser certaines d'entre elles dans le décours immédiat de la présentation. Votre jugement se portera aussi sur la prestation orale, la présentation et plus encore le débat qui la suit. Des questions et commentaires peuvent être formulés également, par écrit et/ou oralement. Afin de faciliter le travail administratif, en fin de délibération, nous aimerions recevoir de votre part la liste de vos questions et commentaires. Vous y entourerez les questions posées.

Le seuil minimal de réussite d'une épreuve intégrée est fixé à 50 %, soit la totalité des acquis d'apprentissage et cette note compte pour un tiers dans l'obtention du diplôme. Autrement dit, tant pour l'écrit que pour l'oral, chaque évaluateur a à déterminer ce seuil minimal de réussite. Si l'étudiant a validé tous les acquis d'apprentissage, il faut définir ensuite son degré de maîtrise allant lui conférer une note supérieure à 50 %. En fin de séance, avant délibérer, nous vous demanderons votre note globale qui sera moyennée avec celle des autres membres du Jury. C'est sur cette note moyenne que nous aurons la possibilité de délibérer et de décider de la note qui sera reportée dans le bulletin de l'étudiant.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur cette délicate mission qui consiste à évaluer. Nous vous remercions une fois encore de ce temps consacré à cette précieuse collaboration.

[De quoi dispose l'étudiant pour y parvenir ?](#)

**Epreuve intégrée de la section en vue de l'obtention du
Diplôme de Cadre de Santé**

RELEVÉ des QUESTIONS et COMMENTAIRES

sur le travail présenté par : _____

Titre de l'EI : _____

Nom, prénom du Jury : _____

LECTEUR EXTERNE

LECTEUR INTERNE

RÉFÉRENT

Accès en ligne d'un fichier texte modifiable [ICI](#).

**Epreuve intégrée de la section en vue de l'obtention du
Diplôme de Cadre de Santé**

FICHE DE COTATION INDIVIDUELLE du JURY de l'EPREUVE INTEGREE

Travail présenté par :

Titre de l'EI :

.....

Session de présentation : AVRIL JUIN Année scolaire 20 / 20

LECTEUR EXTERNE LECTEUR INTERNE RÉFÉRENT

Pour réussir, l'étudiant doit d'abord atteindre le seuil de réussite exprimé par des acquis d'apprentissage (AA) et des critères d'évaluation portant sur l'écrit puis sur l'oral.

Acquis d'Apprentissage portant sur l'ECRIT

- L'étudiant se positionne en regard de la fonction de cadre (AA1)
- La problématique est pertinente en regard de la fonction de cadre (AA1)
- La méthode est adaptée à la problématique (AA1)
- L'étudiant évalue et critique les références utilisées (AA1)
- L'EI présente des conclusions (AA1)
- L'étudiant propose des perspectives de réflexion et/ou d'action (AA1)
- L'EI contribue à la création d'un savoir utile à la profession (AA1)
- La gestion des ressources humaines est intégrée dans le projet (AA2)
- La gestion des ressources matérielles est prise en compte (AA2)
- L'amélioration par des principes qualité est considérée (AA2)
- L'étudiant applique les principes méthodologiques de la recherche (AA3)
- L'étudiant conceptualise chaque notion de sa problématique (AA3)
- La méthode choisie est discutée (AA3)
- Les biais de cette méthode sont évalués (AA3)
- L'EI est cohérente par la présence de liens (AA4)
- L'EI est judicieusement structurée (AA4)
- Le langage et le style sont propres aux cadres de santé (AA4)
- L'étudiant respecte les conventions éditoriales de mise en forme (AA4)

Acquis d'Apprentissage portant sur l'ORAL

- L'étudiant présente une synthèse circonstanciée de son EI (AA5)
- L'étudiant souligne les perspectives de celle-ci (AA5)
- La présentation orale de l'étudiant utilise des supports de qualité (AA5)
- Le langage et la gestuelle sont adaptés à l'exercice (AA5 & 6)
- L'étudiant anime le débat (AA6)
- L'étudiant se montre réactif à la soutenance de son EI (AA6)
- Les réponses de l'étudiant aux sollicitations du jury sont argumentées (AA6)

Si l'étudiant a validé les AA, il obtient le **seuil de réussite** (50 %). Dans ce cas, vous avez la possibilité de lui conférer un degré de maîtrise en tenant compte des critères suivants :

- niveau de précision conceptuelle
- niveau de précision méthodologique
- niveau d'intégration des notions, concepts et démarches
- niveau d'autonomie dans la réflexion personnelle
- qualité des échanges professionnels avec le jury

La note finale est alors comprise entre 50 et 100%. Votre note globale est :

Si l'étudiant ne valide **pas** les AA, il est ajourné et il est nécessaire de déterminer les critères non atteints ainsi que les motifs de cet ajournement.

Nom et prénom du membre du Jury :

Date & Signature :

Veillez annexer à ce document l'ensemble de vos commentaires et avis portant sur l'écrit afin que nous puissions les joindre au compte-rendu de séance. Ceux-ci peuvent être transmis par voie numérique ou en version papier. Vos questions posées à l'oral seront relevées. Nous vous remercions.

De quoi dispose l'étudiant pour y parvenir ?

Cette épreuve intégrée clôture une formation de plus de 800 périodes² dont 1/5 est consacré à développer des aptitudes et des connaissances permettant à l'étudiant de mener à bien cette démarche. Le projet est mis en place dès le début des périodes d'enseignement. Une part croissante³ de l'évaluation de ces périodes, consacrées aux méthodologies de recherche, se place sur cette élaboration. Présenter, soutenir son EI permet de conclure cette formation exigeante et ainsi obtenir le diplôme. Toutefois, par les exigences et l'ouverture qu'elle réclame, nous restons convaincus que ce travail invite nos étudiants à développer certaines aptitudes de raisonnement comme de rigueur, d'introspection comme de communications. Celles-ci leur seront utiles dans leur vie professionnelle. En outre, au-delà du développement individuel de l'étudiant, nous pensons que ces travaux participent, à leur manière, à l'évolution de notre école comme de l'identité collective d'un groupe professionnel : les cadres de santé.

Une certaine conception, ici caricaturée, reste encore trop souvent présente, particulièrement dans le microcosme soignant et/ou hospitalier. Nous nous proposons de la dépasser sans la détruire, ni l'oublier. Ainsi, un mémoire ne doit plus nécessairement consister en une partie théorique à laquelle vient s'adosser une partie pratique constituée d'une analyse statistique de données recueillies par un questionnaire. Pour la première, trop souvent, nous lisons des exposés, certes documentés, mais dénués de commentaires et de critiques. Sans souci de liaison et d'articulation logique, cette partie revêt donc par trop souvent un aspect purement documentaliste, collectant une série d'éléments mis bout à bout. Dès lors, il en devient difficile d'évaluer les compétences de lecture critique de nos étudiants. La seconde tente d'imiter les pratiques expérimentales d'autant que l'interprétation cède souvent le pas à une analyse simplement descriptive des données recueillies. La tâche d'évaluation, telle que le dossier pédagogique le réclame, s'en trouve compliquée⁴. Ce type de TFE ne permet guère plus à nos étudiants d'approcher les aptitudes évoquées plus haut.

De ce constat, le travail de fin d'études, désormais appelé « épreuve intégrée de la section », est à considérer comme un exercice d'expression de l'identité professionnelle, d'un entraînement situationnel anticipant les rapports d'activités, projets et autres démarches propres au travail de cadre. Il permet donc d'éprouver et de développer un certain nombre de compétences.

L'épreuve intégrée est à la fois un travail de fond et un exercice de style. Les deux sont indissociables ; les critères d'évaluation sont établis en fonction de ces compétences à acquérir. Désormais, les cours et les exercices successifs s'emploient à faire coexister plusieurs voies ou plus exactement plusieurs modèles. L'étudiant se doit de composer, en mêlant créativité et rigueur, en

² Une période de cours contient 50 minutes.

³ L'étudiant développe progressivement, sur trois années, une protoEI, une microEI, une mésoEI et en fin, une macroEI.

⁴ Vous trouverez en annexe les critères d'évaluation utilisés dans notre établissement, établis par le Conseil des Etudes en conformité avec le décret organisant le Régime 1 de l'Enseignement de Promotion Sociale.

alignant son choix sur la problématique et les objectifs poursuivis. Il s'agit de faire coïncider autant que possible les outils au travail à exécuter. Une définition que nous pouvons donner de cette démarche est celle de l'essai. Le choix est au centre de l'essai, l'argumentaire au centre du choix, l'esprit critique au centre de l'argumentaire, l'interprétation comme recherche de sens réside au cœur de cet ensemble.

Le choix de la problématique comme de son champ relève de l'initiative de l'étudiant. Le « promoteur » a disparu de ce processus ; l'étudiant reste libre de ses choix y compris dans les personnes qu'il estime ressources à la mise en œuvre de son essai. Le professeur de méthodologies leur propose un accompagnement, devenant, de manière différenciée, leur référent. Bien entendu, la problématique sera professionnelle touchant au monde de la santé en accordant une attention particulière à la vision du cadre. Cette dimension se ressentira particulièrement dans les perspectives et enjeux énoncés dans l'épreuve intégrée, son mémoire.

L'habituelle dichotomie théorie-pratique a été nuancée et ravalée en deux entités aux frontières plus souples : la démarche conceptuelle et la démarche opérationnelle. L'ordre et la prééminence de l'une sur l'autre doivent être sélectionnées par l'étudiant en tenant compte du type de recherche, lui-même conditionné par la problématique, les objectifs poursuivis et perspectives à attendre.

Par les cours de méthodologies, l'étudiant a donc à sa disposition une caisse à outils. Elle comprend des balises⁵ lui permettant de poser les choix nécessaires à sa démarche. Parmi ces outils, l'étudiant découvre et peut éprouver sept méthodes types. Certaines de ces approches sont plus qualitatives ou plus quantitatives, ou plus micro- ou macroscopiques ; sans qu'aucune échelle de valeur soit instaurée entre elles. L'élément clé est la cohérence de ce choix avec la problématique et les objectifs qui y sont liés. Ces manières de procéder sont : la méthode expérimentale, la méthode clinique, la méthode différentielle, la méthode sociologique, la méthode historique, la méthode par projet et la discussion rhétorique.

Les cinq premiers modes de recherche sont qualifiés par leur adjectif tandis que les deux dernières réclament quelques précisions. La méthode de projet ne peut être confondue avec la recherche-action. L'étudiant ne se contentera pas de décrire les différentes étapes de ce projet dont le sujet reste un élément secondaire⁶. Sur base des notions étudiées dans les unités de formation, il convient qu'il développe, analyse et interprète les outils utilisés dans cette méthode et les concepts révélés par cette pratique de terrain.

Quant à elle, la discussion permet de développer le sens critique des étudiants face aux données théoriques et pratiques. En ce sens, les attendus de la démarche conceptuelle, quelle que soit son ampleur, relève de cette manière de lire, de créer du lien, du sens afin de s'approprier des éléments,

⁵ La table des balises, matières à méthodologies, est proposée en annexe.

⁶ comme son résultat, d'ailleurs !

de les interpréter. La réplication sans questionnement n'est pas propice au discernement. Nous pouvons envisager qu'une épreuve intégrée soit composée exclusivement de cet abord critique.

Chaque méthode détermine le recours à certains outils, eux-mêmes allant orienter d'autres choix. Ainsi, la ou les rigueurs indispensables à la caution de la démarche sont fournies par l'utilisation pertinente, contributive et argumentée d'outils. Faut-il rappeler qu'il n'y a pas d'outil parfait ? Faut-il ajouter qu'il n'y a pas de méthode prête-à-penser ? Il n'y a que des choix. La rigueur s'appliquera par cette succession de choix et de positionnement et s'évaluera en regard de deux axes complémentaires : l'argumentation critique et la reconnaissance des biais. Enfin, la rigueur et la méthode ne s'opposent nullement à la passion et à la créativité, elles peuvent les porter et les transporter !

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements ; la discussion reste toujours ouverte. Merci de votre attention.

Patrick VANTOMME

prof@lereservoir.eu



BALISAGE METHODOLOGIQUE



α PROCEDURE EI

Alpha est la première lettre de l'alphabet grec. L'épreuve intégrée sera l'Omega de votre formation.

β CHARTE DE L'ECRIT

Bêta, deuxième lettre de ce même alphabet, reprend ce que le nouveau régime considère comme prérequis, donc acquis. Le risque est de paraître « bêta⁷ ». Cette balise rassemble les éléments de forme, de mise en page et sont à considérer comme des conventions qu'il est recommandé de respecter.

γ (gamma)	DU THEME AU SUJET
δ (delta)	LECTURES & REECRITURE
ϵ (epsilon)	LOGIQUES vs SCIENCES
ζ (dzêta)	PROCEDURE STAGE
η (êta)	ETAPES DE LA RECHERCHE
θ (thêta)	RECHERCHES ET METHODES
ι (iota)	METHODE CLINIQUE
κ (kappa)	METHODE HISTORIQUE
λ (lambda)	METHODE DIFFERENTIELLE
μ (mu)	METHODE EXPERIMENTALE
ν (nu)	METHODES SOCIOLOGIQUES
ξ (ksi)	CHOISIR UN SUJET
\omicron (omicron)	RECHERCHE & INTERNET
π (pi)	STATISTIQUES
ρ (rhô)	REDACTION DU MEMOIRE
σ (sigma)	QUESTIONNAIRE
τ (tau)	ENTRETIEN
υ (upsilon)	OBSERVATION
ϕ (phi)	ANALYSE DE CONTENU
χ (khi)	COMMUNICATION DIDACTIQUE
ψ (psi)	GESTION DU STRESS
ω (oméga)	VOTRE EPREUVE INTEGREE

⁷ Souvent qualifié de gros !